



# POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

## **PV-06    CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### PV-06-18    Responsabilité civile et indemnisation des administrateurs

La Caisse appuie généralement les résolutions qui requièrent une assurance responsabilité civile pour les administrateurs ainsi qu'une indemnisation appropriée, dans la mesure où les administrateurs ont agi avec intégrité et de bonne foi et dans l'intérêt de l'entreprise.